

**Communiqué de presse**

Montpellier, vendredi 19 mai 2017

**Carole Delga : « nos 53 pavillons bleu contribuent à notre stratégie en faveur de la croissance bleue »**

**53 ! c’est le nombre de labels Pavillon bleu décernés aujourd’hui aux communes et ports de la Région Occitanie / Pyrénées–Méditerranée.**

Ce label, créé en 1985, récompense chaque année la bonne gestion de l’environnement, des déchets et de l’eau dans les communes et plages candidates.

Occitanie / Pyrénées–Méditerranée se place ainsi à la seconde place du podium national.

*Liste des communes et ports labellisés ci-dessous*

« Cette année encore notre région s’illustre pour la qualité de ses eaux et de son environnement, a notamment déclaré Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées–Méditerranée à la lecture de ce palmarès. Je félicite bien entendu la commune de Vias qui fait son entrée dans le club très sélect des pavillons bleu. Les ports de plaisance et les communes labellisés sont engagés dans une démarche d’excellence environnementale que nous soutenons et qui contribue à notre stratégie en faveur de la croissance bleue. Avec ses 215 kilomètres de littoral et 40 000 hectares de lagunes, ses trois ports de commerce, ses 66 ports de plaisance et la première flottille de pêche de Méditerranée, notre région offre aux touristes et plaisanciers une grande variété de sites, depuis les plages et ports de plaisance de Méditerranée jusqu’aux lacs de Lozère, de l’Aveyron, du Tarn et du Tarn-et-Garonne, sans oublier les ports fluviaux situés sur le Canal du Midi ».

« Pour renforcer ces atouts, a ajouté la présidente de Région, nous pouvons compter sur nos outils puissants, le Parlement de la Mer et le Parc naturel marin, mais aussi notre Plan littoral 21 dont j’ai lancé les premières mesures concrètes en avril dernier. Doté de plus d'un milliard d'€, dont 218,5 M€ de l'État et 300 M€ de la Région, nous poursuivons un seul objectif : intervenir de manière positive et concrète, sur le moyen et le long terme, en faveur du littoral et de la croissance de l'économie bleue dans la Région. Le Plan Littoral 21 est le fer de lance d'une approche innovante. Nous allons notamment soutenir des expérimentations telles que la création d'une zone d'hébergement flottant en partenariat avec les ports de plaisance et l'industrie nautique régionale, ou l'installation de haltes éphémères TER pour accéder aux plages en période estivale ».

**32 plages labellisées**

**Aude**

- Fleury d’Aude (Les Cabanes de Fleury, Saint-Pierre-La-Mer),

- Gruissan (Grazel, les Chalets, Mateille-Ayguades),

- Leucate (presqu’îles de La Franqui et de Leucate, Naturistes, Les Carats, Copacabana),

- Narbonne Plage (1er, 2ème, 3ème et 4ème Postes de Secours),

- Port-la-Nouvelle (plage du Front de Mer).

**Aveyron**

- Salles-Curan (plage des Vernhes).

**Gard**

- Le Grau-du-Roi (Le Boucanet, Rive Droite, Port Camargue Sud, Pointe de l’Espiguette).

**Hérault**

- Agde (Grau d’Agde, La Tamarissière, Le Môle, Les Battuts, plage naturiste, Richelieu, Rochelongue, Saint Vincent, La Roquille, La Plagette, Héliopolis),

- Clermont-l’Hérault (plage de Clermont-l’Hérault, Lac du Salagou),

- Frontignan la Peyrade (entrée, Port rives ouest et est, Plaisanciers, Les Aresquiers),

- La Grande Motte (Grand Travers, Plage du Couchant Plage de la Rose des Sables, Point Zéro, Saint-Clair),

- Marseillan (Plage d’honneur, Robinson),

- Mauguio Carnon (Carnon Centre, Carnon Degrasse, L’Avranche, les Dunes),

- Palavas-les-Flots (Rive Gauche - Le Grec, Rive droite - Saint-Pierre et L’Albatros, Rive Gauche- Saint Maurice-Saint Roch),

- Portiragnes (La Redoute, Le Bosque),

- Sérignan (Sérignan Plage),

- Sète (Castellas, 3 Digues, Plages du Lido, de La Fontaine, Lazaret, La Baleine),

- Valras-Plage (Les Mouettes, Casino, Poste de Secours central, De Gaulle),

- Vias-Plage (Plage de la Farinette)

- Villeneuve-lès-Maguelone (Maguelone Est et Ouest).

**Lozère**

- Villefort (Barrage de Villefort).

**Pyrénées-Orientales**

- Argelès-sur-Mer (Plages de la Marenda-Tamariguer, Centre-Pins, Plage Sud, Plage du Racou),

- Banyuls-sur-Mer (Plage centrale),

- Canet-en-Roussillon (Plages du Sardinal, du Roussillon, Plage centrale, Plages du Grand Large, de la Marenda, du Mar Estang),

- Port-Barcarès (Plage du Lydia, Plage Digue Sud du Port, Plage du Village),

- Port-Vendres : Anse de Paulilles, Plage de l’Usine,

- Saint-Cyprien : Plages de l’Art PS1 et PS2, plage

du Port PS3, plage des Capellans PS4, plage de la Lagune PS6),

- Sainte-Marie-La-Mer : Plage du camping municipal plages du 1er, 2ème, 3ème et 4ème Epi, plage centrale,

- Torreilles : plages centre, nord et sud.

**Tarn**

- Trebas-les-bains : base de loisirs de Trébas.

**Tarn-et-Garonne**

- Molières : Lac Plage Sable,

- Monclar de Quercy : Lac Plage côté toboggan.

**21 ports labellisés**

**Aude**

- Port de Castelnaudary,

- Port de Carcassonne,

- Port de plaisance de Narbonne,

- Port de Leucate,

- Port de plaisance de Gruissan.

**Gard**

- Port de Bellegarde,

- Port-Camargue du Grau du Roi.

**Haute-Garonne**

- Port Saint Sauveur de Toulouse.

**Hérault**

- Port de plaisance de Frontignan,

- Port de Bouzigues,

- Port de Palavas-les-Flots,

- Port de plaisance de Carnon,

- Port de la Grande Motte,

- Port de plaisance du Cap d’Agde,

- Port de Marseillan plage,

- Port de Marseillan ville,

- Port départemental Vendres en domitienne.

**Pyrénées-Orientales**

- Port Saint Ange du Barcarès,

- Port de plaisance de Port-Vendres,

- Port d’Argelès-sur-Mer,

- Port de Plaisance de Saint-Cyprien.

**Contact presse :**

**Prénom NOM** : **fanny.thevenoud@laregion.fr** - Tél. : 05 61 33 56 31 // 06 32 89 37 89 www.laregion.fr

**Montpellier :** presse-region@laregion.fr                          **Toulouse :** service.presse@laregion.fr